



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 19 octobre 2023 Délibération n° 2023-19

Objet de la délibération : Demande de subvention animation Projet Alimentaire Territorial 2023 – Programme LEADER 2023-2027

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Florence DELARUE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 26 (dont 26 votants)

Date de convocation : 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois le dix-neuf octobre à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE), Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Amandine MONARD (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT), Denis NEAULT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxois-morvan.fr

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux



Le Pays Auxois Morvan a été labellisé Projet Alimentaire Territorial de niveau 1 en juin 2021. Une animation a été mise en place dès 2019 afin de pouvoir mettre en œuvre les actions liées à ce Projet Alimentaire Territorial.

En 2023, le Pays a décidé d'accentuer son travail autour de l'alimentation de proximité, en lien notamment avec le Contrat Local de Santé, dans le cadre de la mise en œuvre d'actions autour de la prévention-nutrition et d'éducation et de sensibilisation aux productions locales. Pour ce faire, en plus de l'agent dédié à temps complet sur l'animation du PAT, à compter du 1^{er} avril 2023, le Pays a mobilisé 0,6 ETP supplémentaire sur cette mission. Cette animation supplémentaire a permis et permettra de mettre en place des actions d'accompagnement des porteurs de projets et de présentation d'études et de valorisation de la démarche Productions Auxois Naturellement.

Pour mémoire le poste à temps plein de l'animation PAT a été financé via le programme LEADER 2014-2022 du Pays Auxois Morvan et ne fait pas l'objet de cette demande de subvention.

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Frais salariaux	30 570,06 €	LEADER	80,00 %	28 124,45 €
Coûts indirects	4 585,50 €	Contrepartie Régionale	20,00 €	7 031,11 €
Total	35 155,56 €	Total	100 %	35 155,56 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 26
Contre :
Abstentions :

- 1) Valide le projet et le plan de financement ;
- 2) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à solliciter le programme LEADER 2023-2027 pour le financement de l'ingénierie dédiée ;
- 3) Autorise à ce que l'autofinancement du Pays puisse appeler en contrepartie du FEADER et soit majoré le cas échéant ;
- 4) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.